CENTRE HOSPITALIER DE PAU
Établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire Béarn et Soule

INSTITUT DE FORMATION AIDES-SOIGNANTS
☎ 05 59 92 47 70 – ✉ ifas@ch-pau.fr
INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS
☎ 05 59 92 47 70 – ✉ ifsi@ch-pau.fr

PROJET PÉDAGOGIQUE INSTITUTIONNEL

Année 2023/2024

Site Web: *www.ch-pau.fr*
Prestataire de formation enregistré sous le n°7264P006264 auprès du Préfet de Région Nouvelle-Aquitaine (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat). Siret : 266 405 521 00 102- APE : 8542Z - N° TVA Intracommunautaire : FR OK266405521
Document modifié le 28/07/2023

Sommaire

PREAMBULE 3

I. Présentation des instituts **4**
1. Présentation de l'équipe IFSI/IFAS 4
2. Les Missions 5

II. L'environnement dans lequel évolue l'IFSI/IFAS **5**

III. Cadre de référence règlementaire **5**
1. Formation Infirmière 5
2. Formation Aide-Soignant 6

IV. Les référentiels de compétences infirmier et aide- soignant **6**
1. Les Compétences de l'infirmier 7
2. Les Compétences de l'aide-soignant 7

V. La conception générale de la formation et les choix pédagogiques en lien avec le métier d'infirmier et d'aide-soignant **7**
1. Le profil des professionnels de santé formés 8
2. La posture de l'étudiant/élève 8
3. La posture du formateur 10

VI. Le suivi pédagogique **10**

VII. La formation par alternance et ses acteurs **11**
1. L'étudiant/élève en stage 11
2. Le formateur référent de stage 11
3. Les responsables de l'encadrement 12

VIII - Le dispositif de formation théorique **12**

IX. Le dispositif d'évaluation **13**

CONCLUSION **15**

Préambule

Le projet pédagogique, élaboré par l'équipe pédagogique, est un outil de référence commun aux acteurs de la formation : étudiants en soins infirmiers, élèves aides-soignants[1], formateurs, intervenants et partenaires de la formation.

Il s'inscrit dans le cadre du programme officiel de formation des infirmiers (Arrêté du 31 juillet 2009 modifié) et des aides-soignants (Arrêté du 10 juin 2021) et prend en compte les évolutions réglementaires.

Il fédère l'équipe des formateurs, assure la cohérence des formations conduites par l'IFSI et l'IFAS[2] et donne un sens aux différents dispositifs pédagogiques.

Les valeurs professionnelles, les orientations pédagogiques de l'équipe et le profil du professionnel que nous souhaitons former, sont déclinés avec le souci de répondre au mieux aux évolutions des pratiques professionnelles et des besoins des usagers.

Ce projet intègre la programmation des enseignements par compétences et par situations pour l'ensemble des six semestres de la formation infirmière et des quarante-quatre semaines de la formation aide-soignante.

Il est présenté, accompagné du règlement intérieur, à l'instance compétente pour les orientations générales de l'IFSI et de l'IFAS et est à disposition de chaque étudiant et élève sur la plateforme numérique E Notitia.

Le référentiel de la formation infirmière a été mis en place en 2009. Il fait suite à une réingénierie de la formation qui répond aux exigences des accords de BOLOGNE (1999). Il s'inscrit dans un système Licence, Master, Doctorat dit système LMD. Le grade de Licence est conféré de plein droit aux titulaires du Diplôme d'Etat d'Infirmier.

La formation aide-soignante bénéficie d'une approche par compétences depuis 2005. La refonte complète du référentiel de formation en juin 2021 est mise en place depuis la rentrée de septembre 2021.

Ces deux formations sont en cohérence avec la politique actuelle de formation tout au long de la vie.

[1] Lire dans l'ensemble du document, étudiants en soins infirmiers et élèves aides-soignants.

[2] Lire dans l'ensemble du document, Institut de Formation en Soins Infirmiers et Institut de Formation Aide-Soignant

I. Présentation des instituts

Les Instituts de formation comprennent les Instituts de Formation en Soins Infirmiers et Aide-soignant (IFSI-IFAS), l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) et le Centre de Formation Continue des Professions de Santé (CFCPS). Ces établissements sont rattachés au Centre Hospitalier de Pau.

L'IFSI/IFAS, sur deux niveaux, se compose de salles de cours, de salles de travaux pratiques dont une salle utilisée pour la simulation en santé, d'une salle informatique comprenant dix ordinateurs à disposition des étudiants/élèves, d'une salle dédiée à la réalité virtuelle, de bureaux de formateurs, d'un amphithéâtre de 150 places utilisé également pour des conférences et une agora, lieu de vie et d'échanges. 2 salleS de restauration

Le Centre de Documentation et d'Information est une ressource commune aux Instituts, il est également ouvert aux professionnels de santé du Centre Hospitalier de Pau. Le fond documentaire est régulièrement actualisé et enrichi par des abonnements à des revues professionnelles.

Depuis 2019, l'IFSI/IFAS organise des journées portes ouvertes, auxquelles participent étudiants, élèves et nouveaux diplômés.

1. Présentation de l'équipe IFSI/IFAS

La direction de l'IFSI/IFAS est assurée par une Directrice des soins, coordinatrice des instituts de formation, sous la responsabilité du Directeur du Centre Hospitalier de Pau.

La Directrice des soins, coordinatrice des instituts de formation est responsable

- De la gestion administrative et financière de l'IFSI/IFAS
- Du fonctionnement général des instituts
- De la conception, de la formalisation et de la mise en œuvre du projet pédagogique
- De l'organisation de l'enseignement théorique et clinique
- De l'animation et de l'encadrement de l'équipe pédagogique

La coordinatrice des activités cliniques et pédagogiques, sous l'autorité du directeur, est responsable :

- De la coordination de l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet pédagogique de l'IFSI-IFAS, élaboré en cohérence avec les orientations des instituts de formation
- De la gestion des stages

Elle assiste et représente la Directrice des instituts, à sa demande, dans le domaine de la formation et des relations institutionnelles.
Elle travaille également en étroite collaboration avec l'équipe administrative des instituts de formation et les services de l'établissement support.
Elle participe à des manifestations professionnelles telles que carrefour des métiers, forum de l'orientation…

Les formateurs des instituts, sous l'autorité de la Directrice sont responsables au niveau pédagogique :

- De la conception du projet
- De sa mise en œuvre
- De l'accompagnement à l'IFSI/IFAS et en stage des étudiants/élèves
- Du suivi et de l'évaluation de la formation mise en œuvre

Cette équipe constitue des ressources collectives pour l'Institution par :

- L'hétérogénéité des parcours professionnels, des formations
- Une polyvalence associée à une expertise dans des domaines diversifiés
- Son dynamisme, son sens du travail et des expériences éprouvées

L'équipe pédagogique a développé, à partir de formations individuelles et institutionnelles, une approche pédagogique par compétences la guidant dans la construction et la mise en œuvre du projet de formation et son réajustement.

L'équipe administrative est composée de trois adjoints administratifs responsables de la gestion administrative de la formation des étudiants/élèves. Leur activité est partagée sur les trois promotions infirmières (IDE) et les deux promotions aide-soignantes (AS).

L'équipe d'entretien est composée de deux agents responsables du bio-nettoyage des locaux tant au niveau des salles de cours que des bureaux et des locaux communs.

2. Les Missions

L'IFSI et l'IFAS assurent des missions telles que :

- Les formations initiales Infirmière et Aide-Soignante
- Des formations au tutorat pour des infirmiers
- L'encadrement d'étudiants cadre de santé durant leur stage Module 5 : « fonction de formation »

L'IFSI/IFAS est un lieu d'échanges, de confrontations d'idées avec les étudiants /élèves, les formateurs, les intervenants extérieurs et les professionnels des structures de stage favorisant les liens indispensables.

II. L'environnement dans lequel évolue l'IFSI/IFAS

L'environnement est toujours en mutation du fait du schéma régional des formations sanitaires et sociales, de l'adaptation des quotas aux besoins du territoire, de la capacité d'accueil et de subventionnement du fonctionnement des IFSI/IFAS et bourses aux étudiants/élèves.

Afin de favoriser l'accès à la formation, les deux instituts se sont inscrits dans un partenariat avec un Centre de Formation des Apprentis, le CFA Nouvelle Aquitaine et accueillent en formation des apprentis.

Afin de répondre aux exigences réglementaires mais également dans une volonté d'amélioration des pratiques, l'IFSI/IFAS est engagé dans une démarche qualité permanente et a obtenu la certification qualiopi, en tant qu'organisme de formation, en octobre 2021.L'audit de surveillance validé en mars 2023 a confirmé la certification jusqu'en octobre 2024.

III. Cadre de référence règlementaire

1. Formation Infirmière

- Accès à la formation, organisation des études et certification
  - Arrêté du 31 juillet 2009 modifié par l'arrêté du 16 décembre 2020 relatif au Diplôme d'Etat Infirmier
  - Articles D4311-16 à D4311-23 du Code la Santé Publique
  - Article D636-69 du Code de L'Education.

- Programme de formation : annexes à l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié
  - Référentiels :
    - Annexe 1 référentiel d'activités
    - Annexe 2 référentiel de compétences
    - Annexe 3 référentiel de formation
  - Contenu des enseignements :
    - Annexe 4 maquette de formation
    - Annexe 5 unités d'enseignement
    - Annexe 6 portfolio
    - Annexe 7 Supplément au diplôme d'Etat infirmier

- Fonctionnement des instituts de formation
  - Arrêté du 10 juin 2021 portant dispositions relatives aux autorisations des instituts des instituts et écoles de formation paramédicale

2. Formation Aide-Soignant

- Accès à la formation, organisation des études et certification

  - Arrêté du 10 juin 2021 modifié par arrêté du 25 avril 2022, modifié par arrêté du 9 juin 2023, relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.

  - Arrêté du 12 avril 2021 portant diverses modifications relatives aux conditions d'accès aux formations conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-soignant et d'Auxiliaire de Puériculture

  - Arrêté du 5 février 2021 portant diverses modifications concernant l'admission dans les instituts de formation de certaines professions non médicales

  - Arrêté du 30 décembre 2020 relatif à l'adaptation des modalités d'admission aux aménagements de formation et à la procédure de délivrance du diplômes ou titres de certaines formations en santé dans le cadre de la lutte contre la propagation de la codiv-19

  - Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant au DEAS et DEAP

- Annexes à l'arrêté du 10 juin 2021

  - Référentiels :
    - Annexe 1 référentiel d'activités
    - Annexe 2 référentiel de certification
    - Annexe 3 référentiel de formation
  - Autres annexes :
    - Annexe 4 portfolio
    - Annexe 5 évaluation des compétences acquises en milieu professionnel
    - Annexe 6 validation de l'acquisition des compétences
    - Annexe 7 équivalences de compétences et allégements de formation

IV. Les référentiels de compétences infirmier et aide- soignant

L'équipe de formateurs de l'IFSI/IFAS de Pau a approfondi différentes approches afin de s'approprier le concept de compétence et d'en construire la définition suivante :

Mobilisation de plusieurs savoirs, "savoirs théoriques, procéduraux, savoir-faire procéduraux, savoir-faire expérientiels, savoir-faire sociaux et savoir-faire cognitifs"[3] combinés entre eux, dépendants du contexte, prenant en compte la notion d'intelligence pratique, c'est à dire l'ingéniosité de l'individu et le savoir agir responsable en référence à G. Jobert[4].

La compétence correspond à « un savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations » [5]

Selon la définition retenue, la compétence a un lien étroit avec l'expérience. Son développement est lié à l'action. Par conséquent, la formation ne peut plus être considérée comme éloignée de l'action, la formation par alternance est donc un dispositif pertinent.

---

[3] Le Boterf, G. *De la compétence, essai sur un attracteur étrange.* Paris : Editions d'organisation, 1995.

[4] Jobert, G. L'intelligence au travail. In Carré, Ph. et Caspar, P. (sous la direction de) *Traité des sciences et techniques de la Formation*. Paris : Dunod, 2004.

[5] *Tardif, J. (2006). L'évaluation des compétences. Documenter le parcours de développement. Montréal : Chenelière Education*.

1. Les Compétences de l'infirmier

Le référentiel d'activités infirmières a permis de construire un référentiel de dix compétences du métier d'infirmier :

1. Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier.
2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers.
3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens.
4. Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique.
5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs.
6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins.
7. Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle.
8. Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques.
9. Organiser et coordonner des interventions soignantes.
10. Informer et former des professionnels et des personnes en formation.

2. Les Compétences de l'aide-soignant

Le référentiel d'activités aides-soignantes a permis de construire un référentiel de compétences du métier à partir de trois missions identifiées :

- Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale et dans le respect de son projet de vie.
- Collaborer aux projets de soins personnalisés dans son champ de compétence
- Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

Ce référentiel comprend cinq blocs de compétences afin de favoriser les parcours professionnels futurs par l'intermédiaire notamment de passerelles. Chaque bloc est décliné en deux ou trois compétences.

Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

Bloc 5 : Travail en équipe pluri professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soin, à la qualité/gestion des risques

V. La conception générale de la formation et les choix pédagogiques en lien avec le métier d'infirmier et d'aide-soignant

Les valeurs professionnelles sont sous tendues par les règles professionnelles des infirmiers inscrites dans le Code de la Santé Publique : Articles R4312-1 à R4312-49 et le Code de déontologie des infirmiers (Décret N°2016-1605 du 25 novembre 2016).

L'aide-soignant exerce ses activités sous la responsabilité de l'infirmier dans le cadre du rôle propre dévolu conformément aux articles R4311-3 à 4311-5 du CSP, et de ce fait est soumis aux mêmes règles professionnelles.

Le futur soignant a le devoir de s'inscrire dans les concepts et les valeurs qui sous-tendent la prise en soin de la personne car celle-ci s'adresse à un être humain quel que soit sa condition sociale, son statut économique ou sa religion.

Les valeurs retenues par les formateurs orientent le dispositif de formation et donnent un sens au projet. Il s'agit, d'humanisme, d'honnêteté, de respect, d'ouverture d'esprit, de responsabilité et de solidarité.

L'étudiant infirmier et l'élève aide-soignant sont au centre de notre dispositif.

La formation vise à l'acquisition progressive par l'étudiant/élève de l'ensemble des éléments des compétences attendues pour l'exercice professionnel conformément au référentiel de formation.

La formation vise également au processus de professionnalisation des étudiants/élèves en tenant compte des caractéristiques hétérogènes de ces populations et de leur projet individuel.

La réflexion de l'équipe pédagogique a permis de déterminer le profil professionnel attendu ainsi que la posture des étudiants/élèves.

1. Le profil des professionnels de santé formés

L'infirmier et l'aide-soignant sont des professionnels dotés de qualités humaines indispensables, capables de discernement et de prise de décisions pertinentes dans la prise en soin des personnes soignées.

Ils s'engagent dans un travail d'équipe et dans une organisation nécessitant le respect de règles de fonctionnement et le respect du secret professionnel.

Conscients de leur rôle et de leur identité professionnelle, ils sont dans une démarche réflexive, de questionnement permanent, d'analyse de leurs pratiques qui contribuent à leur évolution et à l'amélioration de la qualité des soins.

Ils répondent à l'évolution du contexte environnemental (évolution des besoins et des droits des personnes soignées, du système de santé).

L'infirmier et l'aide-soignant prennent soin de la personne et l'accompagnent en la considérant dans sa singularité, dans le respect et la garantie de sa dignité et de sa liberté. Ils doivent veiller à prendre soin d'eux, à se ressourcer afin de prendre soin de l'autre le mieux possible.

Ils contribuent à l'évaluation des besoins de la personne, en faisant preuve de capacités de discernement. Ils favorisent l'autonomie et/ou suppléent aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie.

Ils dispensent des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé. Ils contribuent à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie.

La professionnalisation s'entend comme la construction d'une identité professionnelle par l'acquisition de compétences, de savoirs, d'aptitudes, de normes et de valeurs. Elle concourt également à la socialisation professionnelle. De ce fait, elle implique une prise de conscience et un engagement dans la réflexion individuelle et collective.

2. La posture de l'étudiant/élève

Chaque étudiant/élève présente des singularités liées à des :

- expériences personnelles : milieu de vie, origines sociales, philosophie de vie, centres d'intérêt…
- expériences scolaires : parcours scolaire : baccalauréat, ou équivalence, études supérieures
- expériences professionnelles : différentes professions exercées et activités....

- expériences éducatives : rapport aux savoirs, rapport aux autres, représentations de la formation, du formateur, de l'évaluation et du métier....

Cet ensemble lui permet d'avoir un potentiel de richesses et d'être porteur de projets et d'attentes.

Ainsi, l'étudiant/élève possède un savoir, un savoir être, un savoir-faire et un savoir devenir.

L'étudiant/élève se met dans une dynamique porteuse de sens afin de se responsabiliser dans sa formation, d'identifier ses aptitudes et ses limites, de trouver les moyens pour évoluer et progresser.

L'étudiant/élève, auteur et acteur de sa formation, identifie ses ressources et ses manques. Il fait des choix éclairés, met en place des stratégies. Il acquiert ainsi les compétences professionnelles requises et construit son projet professionnel.

Les intentions pédagogiques visent les postures attendues chez l'étudiant/élève au regard du professionnel recherché.

- **Autonome /Responsable**

  - Autonomie

C'est la capacité à se prendre en charge, à faire des choix responsables.
C'est aussi la capacité dans le système de formation à identifier les prérequis, à utiliser différentes ressources pour construire son savoir.
L'étudiant/élève fait des choix à partir de ses objectifs et de ceux posés par l'équipe pédagogique.
Ceci nécessite d'avoir des connaissances, de se connaître en tant que personne et professionnel pour faire des choix éclairés et adaptés aux situations.
L'autonomie participe à la construction de l'identité professionnelle.

  - Responsabilité

C'est assumer ses choix, ses actes, ses différences (notion de responsabilité individuelle).
C'est répondre de ses actes face à la réglementation, c'est aussi connaître ses droits et ses devoirs.

- **Constructeur de sens**

L'étudiant/élève donne une signification, une explication, une valeur à ses apprentissages.
Il est facteur de changements, d'évolution dans l'exercice professionnel : il est acteur/auteur.
Il construit son identité professionnelle et se construit dans la profession (processus de professionnalisation).

- **Engagé / capable de prendre des décisions**

  - Engagement

L'engagement relève d'un choix personnel. C'est un acte volontaire nécessitant une réflexion préalable sur le but, les moyens, les contraintes.
Il induit une implication dans le temps, dans une démarche, un projet, une construction pour soi-même et pour la profession. Il sous-tend la notion de persévérance et d'esprit constructif.

  - Capacité à prendre des décisions

L'étudiant/élève tient compte des éléments du contexte, des ressources, des contraintes, des solutions.
La capacité d'analyse fondée sur des connaissances est indispensable pour faire des choix dans un contexte donné.
Décider c'est se confronter à la problématique du choix et parfois au renoncement

- **Impliqué dans un groupe ou une équipe**

  - Travail en équipe

Il nécessite la volonté de construire et d'agir ensemble. Il requiert des capacités de communication, d'échanges, de respect, d'écoute, d'ouverture d'esprit et de remise en question.
Il permet de prendre en compte la singularité de chacun et tient compte de l'ensemble des compétences des différentes catégories professionnelles.
Travailler en équipe, c'est organiser, coordonner et mettre en œuvre ensemble le projet.
C'est aussi promouvoir le projet et la décision de l'équipe même si son opinion personnelle diverge.

- Participation

Elle nécessite un état d'esprit constructif.
L'étudiant/élève prend part à l'apprentissage du groupe par la prise de parole, les échanges.
En stage, il est capable de prendre des initiatives selon son niveau d'apprentissage et permet des échanges, des questionnements sur les pratiques professionnelles.
En conclusion, grâce aux interactions, l'étudiant/élève va se construire et s'enrichir professionnellement.

3. La posture du formateur

Chaque formateur adapte sa posture à l'activité menée.
Il peut être accompagnateur/coach, évaluateur, enseignant, médiateur, guide, référent, chercheur.

La posture du formateur exige des techniques et attitudes relationnelles comme le respect, l'empathie, l'écoute active, l'authenticité et la congruence. Il va ainsi créer les conditions favorables à l'apprentissage de l'étudiant/élève tout en gardant une juste distance dans cette relation pédagogique.
Le formateur chemine à côté de l'étudiant/élève en respectant ses rythmes, en favorisant l'évolution ou la progression pédagogique situationnelle. Cette posture renforce l'autonomie de l'étudiant/élève en lui permettant de faire des choix, de prendre des décisions, de donner du sens à ses expériences.
Il s'inscrit dans un processus d'auto évaluation et éventuellement de réajustement.

VI. Le suivi pédagogique

Le suivi pédagogique permet d'accompagner la progression de l'étudiant/élève dans le processus d'apprentissage et la construction des compétences. Chaque compétence comprend une dimension professionnelle attendue et une dimension singulière.

C'est un moyen proposé à l'étudiant/élève par lequel s'instaure une relation pédagogique.

Il prend différentes formes telles que des suivis individuels et/ou de groupe. Il peut être formel et/ou informel. Chaque formateur de l'IFSI/IFAS est référent d'un groupe d'étudiants/élèves.

Il s'appuie sur une approche systémique : la formation constitue un système ouvert prenant en compte l'évolution socioculturelle et la politique de santé. L'étudiant/élève est au centre de ce système.

Le suivi pédagogique individuel nécessite l'instauration d'un contrat entre le formateur référent et l'étudiant/élève induisant une coresponsabilité dans le processus de formation. La base de ce contrat est le respect et la confiance réciproques. Il consiste à faire entrer l'étudiant/élève dans un processus de méta cognition par l'auto évaluation.

Le référent du suivi pédagogique initie chez l'étudiant/élève une démarche professionnalisante qui devra se poursuivre tout au long de sa carrière.

Le formateur prend en compte le parcours antérieur de l'étudiant/élève (ses acquis, ses expériences, ses représentations, ses motivations) et son projet professionnel. Le suivi pédagogique permet à l'étudiant/élève de construire son itinéraire d'apprentissage en lien avec son projet afin de devenir un professionnel compétent.

La posture du formateur doit susciter un questionnement, amener l'étudiant/élève à donner du sens à ses apprentissages et à prendre conscience de ses représentations. A partir de son parcours, le formateur guide l'étudiant/élève, balise le processus d'apprentissage en favorisant l'autonomie.

L'interaction formateur/étudiant/élève doit prendre en compte les différences et les accepter, tant dans les processus individuels d'apprentissage (rythme, méthode de travail…) que dans l'individualité (culture, personnalité, choix de

vie, prises de décisions…). Elle permet la mesure des écarts et l'identification des moyens à mettre en place pour les réduire.

Les formations dispensées à l'IFSI/IFAS s'inscrivent dans une alternance intégrative permettant de développer les compétences requises pour l'exercice professionnel.

VII. La formation par alternance et ses acteurs

La formation par alternance repose sur des temps d'apprentissage en stage et des enseignements en Instituts (cf. Projets de formation).

Ce mode d'alternance permet l'acquisition de connaissances transférables en situations professionnelles.

Acteur central de ce dispositif, l'étudiant/élève développe son savoir, son savoir - faire et son savoir – être et construit ses compétences professionnelles.

Fondée sur la théorie du constructivisme, cette forme d'apprentissage favorise le questionnement professionnel et la compréhension des situations de soins rencontrées en stage. Elle amène l'étudiant/élève à identifier les connaissances dont il a besoin. Ainsi, il donne du sens à son agir.

L'approche socioconstructiviste se fonde sur une interaction avec autrui et le monde. L'individu apprend dans une activité "socialisée". Les situations de formation et de production sont organisées au sein d'une programmation précise. Les liaisons sont systématisées. Les expériences faites en situations de production sont examinées en situation de formation et inversement. Le lien est structurel.

L'alternance trouve sa richesse dans le large éventail des acteurs : étudiants/élèves, formateurs, intervenants, et professionnels des différents lieux de stage.

1. L'étudiant/élève en stage

Temps fort de professionnalisation, le stage est le lieu où l'étudiant/élève construit ses compétences pour assurer des soins de qualité aux personnes soignées. Il amène l'étudiant/élève à analyser sa pratique professionnelle.
Il permet l'acquisition d'activités, d'une posture professionnelle, l'intégration de connaissances et de savoirs professionnels au profit de la construction des compétences.

L'étudiant/élève bénéfice d'un accompagnement dans son parcours de stage avec le formateur référent pédagogique. Ainsi, avant chaque stage, il fait le point sur son parcours de formation, détermine les axes d'amélioration en termes de compétences, d'activités et de posture à développer. Il consulte le livret d'accueil pour traduire ses axes d'amélioration en objectifs et fait appel au formateur référent du stage si besoin. Ces objectifs sont formalisés sur le portfolio et présentés au tuteur du lieu de stage. Ils font l'objet de l'évaluation de la progression durant le stage.

2. Le formateur référent de stage

Conformément aux indications données par le référentiel de formation infirmière de 2009 et selon le projet institutionnel, les missions et la posture du formateur référent de stage sont définies ci- après.

- Il assure le lien avec l'établissement d'accueil

Cela suppose la co-construction du livret d'accueil et d'encadrement lors de rencontres des formateurs et des responsables de terrain de stage prévues à cet effet au préalable. Cette collaboration se situe au niveau pédagogique et porte sur le parcours de l'étudiant/élève, le déroulement du stage, les temps d'analyse des pratiques, les rencontres tuteur/formateur.

- Il accompagne les équipes dans l'utilisation du référentiel de compétences et des outils de suivi de la formation

Le formateur est un relais méthodologique, un facilitateur qui favorise l'appropriation des outils. Il est porteur des valeurs et des conceptions du projet pédagogique institutionnel.

- Il contribue à la formation clinique de l'étudiant et à l'analyse de ses pratiques

La formation clinique peut se dérouler en institut comme en stage, en individuel comme en collectif.
Lors de l'analyse de la pratique le formateur amène l'étudiant/élève à un travail réflexif de conceptualisation et de théorisation à partir d'une situation de soins vécue mettant en jeu un étudiant/élève et un usager.

- Il communique avec le tuteur et le maître de stage afin de suivre le parcours de l'étudiant/élève

Le formateur réalise avec le tuteur des bilans d'étape sur le parcours de l'étudiant/élève en présence de ce dernier. Ces bilans sont retranscrits par écrit et communiqués à l'étudiant/élève, au tuteur et au formateur référent du suivi pédagogique.
Le formateur référent de stage, par sa connaissance du terrain, peut-être une ressource pour l'étudiant/élève dans la clarification de sa stratégie d'apprentissage.

- Il régule les difficultés éventuelles

Le formateur est un régulateur, un médiateur dans le cas de difficultés en stage.

3. Les responsables de l'encadrement

Chaque étudiant/élève est placé sous la responsabilité d'un maître de stage, d'un tuteur de stage et d'un professionnel de proximité au quotidien. Ces trois fonctions peuvent être exercées par la même personne pour des raisons d'organisation ou dans le cas d'équipes d'encadrement restreintes. Ainsi, toujours placé sous la responsabilité d'un professionnel, l'étudiant/élève, progressivement, acquiert une façon de plus en plus autonome d'exercer son futur métier. En référence aux référentiels de formation infirmière et aide-soignant, le rôle des différents responsables de l'encadrement est décliné dans le portfolio.

VIII - Le dispositif de formation théorique (cf. Annexe I tableau croisé entre Compétences IDE et Unité d'enseignements, Annexe II Correspondance entre le référentiel de certification et les modules de formation)

Les compétences ne se transmettent pas mais se construisent par l'individu en se confrontant à des situations.
La construction des compétences rejoint la théorie de l'apprentissage selon laquelle le sujet acquiert des schèmes, structures invariantes d'une opération ou d'une action, qui lui permettent de faire face à des situations semblables. Elle est plus ou moins rapide selon l'individu.
L'étudiant/élève, grâce au suivi pédagogique, doit identifier ses acquisitions et ses modes d'apprentissage. Les formateurs utilisent différentes approches pédagogiques afin que chaque étudiant/élève trouve la méthode appropriée à ses besoins.

L'approche réflexive est au cœur du projet pédagogique. Elle se base sur la combinaison de nouveaux savoirs intégrés au système de représentations de l'individu, dans l'objectif de faire évoluer ce dernier, de l'enrichir et de le professionnaliser. Elle suppose la capacité d'auto-évaluation et de coopération de l'étudiant/élève.

Les situations d'apprentissage permettent d'apprendre en confrontant l'apprenant à des situations par un travail de conceptualisation et/ou de théorisation. Les situations proposées en stage comme à l'IFSI/IFAS sont diversifiées, progressives visant les trois paliers : **comprendre, agir et transférer**. Ce dernier palier atteint, atteste que la compétence est acquise et donc remobilisable dans d'autres situations professionnelles.

Pour favoriser la réflexivité, les séquences pédagogiques sont élaborées à partir de situations cliniques prévalentes et authentiques.

Les formateurs privilégient des méthodes interactives telles que :

- Simulations
- Analyses de situations
- Analyse de la Pratique Professionnelle (APP)

- Enseignements cliniques
- Pédagogie inversée
- Approche pédagogique par le jeu
- Recherches documentaires
- Enseignement à distance (EAD)

L'IFSI/IFAS a développé un projet de formation intégrant la simulation sous différentes formes :

- La simulation procédurale au cours de travaux pratiques
- Les situations simulées à partir de scénarii reproduisant fidèlement la réalité de terrain
- La participation à des exercices de grande ampleur de sécurité civile à type de Plan ORSEC/NOVI (organisation secours nombreuses victimes).
- Chambre des erreurs en partenariat avec l'équipe opérationnelle d'hygiène du CH de Pau
- Les jeux de rôle
- Les exercices de mise en situation professionnelle à type d'entretien de recrutement ou de staff pluridisciplinaires

L'ensemble des étudiants infirmiers bénéficie d'une séance de situation simulée une fois par an. L'ensemble des élèves aides-soignants bénéficie d'au moins deux séances de situation simulée. Elles sont élaborées à partir de scénarii reproduisant fidèlement la réalité de terrain. Une séance est réalisée sur la thématique de la collaboration infirmier/aide-soignant.
De ce fait la simulation en santé s'inscrit dans la gestion des risques, dans l'évaluation et l'analyse des pratiques dans le but de favoriser le développement des compétences professionnelles.

De plus, l'IFSI et l'IFAS de Pau s'inscrivent dans les préconisations de l'ARS en poursuivant le développement de différentes approches pédagogiques et en incluant des thématiques en lien avec l'évolution des métiers

- Approche du numérique : présentation du Dossier Patient Informatisé et de différents outils numériques.
- Approche du handicap et de la maladie chronique : tables rondes, patients experts
- Approche de la prise en charge du patient en ambulatoire
- Approche santé et environnement

Les instituts s'inscrivent dans les grands enjeux actuels.

Depuis la rentrée 2019, l'IFSI et l'IFAS ont développé de nouvelles thématiques en réponse au plan « Ma santé 2022 » dont l'approche de la fragilité des personnes âgées.
Ils organisent également un temps de sensibilisation à la violence faite aux femmes.

Le service sanitaire est mis en œuvre au sein de l'IFSI depuis 2019.
Au regard de l'article D.4071-7, « le service sanitaire contribue à la promotion de la santé, notamment à la prévention, dans tous les milieux et tout au long de la vie. Il répond aux enjeux de santé publique de promotion des comportements favorables à la santé et contribue à la réduction des inégalités sociales et territoriales en matière de santé ».
Les objectifs de formation en lien sont donc d'initier les étudiants infirmiers aux enjeux de la prévention primaire, de leur permettre de réaliser des actions concrètes de prévention primaire, d'intégrer la prévention dans les pratiques professionnelles et de favoriser l'inter professionnalité et l'interdisciplinarité.

L'inter professionnalité est de plus en plus développée.

Au regard des recommandations de l'ARS, l'institut est labellisé pour dispenser et délivrer l'attestation de formation des 40 heures à l'Education Thérapeutique au patient.

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité des soins, l'équipe pédagogique de l'IFSI a mis en place un outil permettant à l'étudiant infirmier de s'autoévaluer dans la mise en œuvre des thérapeutiques en stage.

Depuis la crise sanitaire de 2020, l'équipe pédagogique a développé l'enseignement à distance avec des cours en visioconférence et des documents déposés sur la plate-forme numérique universitaire E Notitia.

IX. Le dispositif d'évaluation

L'évaluation est définie comme l'action d'attribuer une valeur à quelque chose, une production, une situation. Notre approche place l'évaluation comme outil d'apprentissage pour l'étudiant/élève, l'aidant à se situer dans son parcours de formation et dans l'acquisition des compétences attendues. L'étudiant/élève en tant que futur professionnel s'approprie l'évaluation comme un moyen d'améliorer sa pratique.

Notre concept d'évaluation est un processus se centrant autour de notions de réajustement et d'amélioration continus. De ce fait, nous privilégions :

- L'évaluation formatrice : elle est propre à l'étudiant/élève, elle est centrée sur les mécanismes méta cognitifs. Elle permet à l'étudiant/élève d'identifier son mode de pensée, de s'auto évaluer et de se situer dans le processus de formation.

- L'évaluation formative : elle mesure la trajectoire du parcours de l'étudiant/élève dans le développement des compétences infirmières/aides-soignantes définies par le référentiel et au regard des situations professionnelles visées en fin de formation. Dans ce cadre, l'étudiant/élève connaît et s'approprie les critères d'évaluation.

Les évaluations formatrice et formative débutent dès l'entrée en Institut, se poursuivent et évoluent durant toute la formation.
La formation des professionnels de santé prévoit dans sa réglementation un dispositif d'évaluation normative et certificative. Cette évaluation tient compte de la notion de progression des attendus au cours de la formation et des prérequis professionnels exigés à la sortie d'une formation initiale tant pour l'évaluation théorique que clinique.
Tout au long de la formation, l'étudiant/élève est amené à considérer l'évaluation comme un outil d'apprentissage. Elle permet d'identifier les points forts et les axes d'amélioration. L'équipe pédagogique amène l'étudiant/élève à construire son parcours de formation en favorisant son autonomie.

Conclusion

Ce projet expose la philosophie de l'équipe et les différentes approches pédagogiques mises en œuvre en adéquation avec les référentiels de formation. Il prend en compte les évolutions réglementaires, professionnelles et contextuelles.

Fil conducteur du dispositif de formation, il présente les grandes lignes de l'approche par compétence et de la formation par alternance. Les valeurs des formateurs orientent l'accompagnement mis en œuvre auprès des étudiants/élèves.

Les projets de formation explicitent le contenu des enseignements.
Ils sont susceptibles de réajustements en lien avec les évolutions réglementaires, les évolutions sanitaires et sociales, les thématiques recommandées par l'ARS, l'évolution des enseignements universitaires et la recherche en soins infirmiers.
Dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité, ils prennent également en compte l'évaluation de la satisfaction des parties prenantes.

Ce projet pédagogique s'attache à former un praticien réflexif, autonome et responsable.

Pour l'année de formation 2023/2024, la volonté de l'équipe pédagogique est de garantir une formation de qualité pour les futurs infirmiers et aides-soignants par une dynamique institutionnelle et une collaboration permanente avec les structures de stage, les intervenants extérieurs, l'Université, le Conseil Régional, l'Agence Régionale de Santé et les autres Instituts de Formation.

ANNEXES

I : TABLEAU CROISE DU CONTENU DE LA FORMATON IFSI ET DU REFERENTIEL DE COMPETENCES

II : TABLEAU CROISE DE CORRESPONDANCE ENTRE LE REFERENTIEL DE CERTIFICATION ET LES MODULES DE FORMATION IFAS

III : PROGRAMMATION FORMATION IDE et AS - ANNEE 2023- 2024

ANNEXE I

CENTRE HOSPITALIER DE PAU Établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire Béarn et Soule IFSI - Institut de Formation en Soins Infirmiers Paule KEMPF Coordinatrice des activités pédagogiques et cliniques	**IFSI - TABLEAU CROISE DU CONTENU DE LA FORMATON IFSI ET DU REFERENTIEL DE COMPETENCES** LIEN ENTRE UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE) ET COMPETENCES INFIRMIERES (C) Cf. Annexe V de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier	Version 2 Rédigée le 18/12/2020 Réajustée le 26/01/2021

1. SCIENCES HUMAINES SOCIALES ET DROIT

	C 1 Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier	C2 Concevoir et conduire un projet de soins infirmier	C3 Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens	C4 Mette en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique	C5 Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs	C6 Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins	C7 Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle	C8 Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques	C9 Organiser et coordonner les interventions soignantes	C10 Informer, former des professionnels et des personnes en formation
UE 1.1 **S[6]1 et 2** Psychologie, sociologie, anthropologie						X				
UE 1.2 **S 2 et 3** Santé publique et économie de la santé					X					
UE 1.3 **S1 et S4** Législation, éthique, déontologie							X			

[6] S : Semestre

2. SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES										
	C 1 Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier	C2 Concevoir et conduire un projet de soins infirmier	C3 Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens	C4 Mette en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique	C5 Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs	C6 Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins	C7 Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle	C8 Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques	C9 Organiser et coordonner les interventions soignantes	C10 Informer, former des professionnels et des personnes en formation
UE 2.1 **S1** Biologie fondamentale				X						
UE 2.2 **S1** Cycles de la vie et grandes fonctions				X						
UE 2.3 **S2** Santé, maladie, handicap, accidents de la vie	X									
UE 2.4 **S1** Processus traumatiques				X						
UE 2.5 **S3** Processus inflammatoires et infectieux				X						
UE 2.6 **S2 et S5** Processus psycho-pathologiques				X						

	C 1 Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier	C2 Concevoir et conduire un projet de soins infirmier	C3 Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens	C4 Mette en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique	C5 Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs e t préventifs	C6 Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins	C7 Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle	C8 Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques	C9 Organiser et coordonner les interventions soignantes	C10 Informer, former des professionnels et des personnes en formation
UE 2.7 **S4** Défaillances organiques et processus dégénératifs				X						
UE 2.8 **S3** Processus obstructifs				X						
UE 2.9 **S5** Processus tumoraux				X						
UE 2.10 **S1** Infectiologie, hygiène			X							
UE 2.11 **S1, S3 et S5** Pharmacologie et thérapeutiques				X						

3. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES – FONDEMENTS ET METHODES										
	C 1 Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier	C2 Concevoir et conduire un projet de soins infirmier	C3 Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens	C4 Mette en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique	C5 Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs	C6 Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins	C7 Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle	C8 Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques	C9 Organiser et coordonner les interventions soignantes	C10 Informer, former des professionnels et des personnes en formation
UE 3.1 **S1 et S2** Raisonnement et démarche clinique infirmière	X									
UE 3.2 **S2 et S3** Projet de soins infirmiers		X								
UE 3.3 **S3 et S5** Rôles infirmiers Organisation du travail et inter-professionnalité									X	
UE 3.4 **S4 et S6** Initiation à la démarche de recherche								X		
UE 3.5 **S4** Encadrement des professionnels de soin										X

4. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES – INTERVENTIONS										
	C 1 Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier	C2 Concevoir et conduire un projet de soins infirmier	C3 Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens	C4 Mette en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique	C5 Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs	C6 Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins	C7 Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle	C8 Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques	C9 Organiser et coordonner les interventions soignantes	C10 Informer, former des professionnels et des personnes en formation
UE 4.1 **S1** Soins de confort et de bien-être			X							
UE 4.2 **S2,S3 et S5** Soins relationnels						X				
UE 4.3 **S2 et S4** Soins d'urgence				X						
UE 4.4 **S2, S4 et S5** Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical				X						

	C 1 Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier	C2 Concevoir et conduire un projet de soins infirmier	C3 Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens	C4 Mette en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique	C5 Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs	C6 Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins	C7 Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle	C8 Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques	C9 Organiser et coordonner les interventions soignantes	C10 Informer, former des professionnels et des personnes en formation
UE 4.5 **S2 et S4** Soins infirmiers et gestion des risques							X			
UE 4.6 **S3 et S4** Soins éducatifs et préventifs					X					
UE 4.7 **S5** Soins palliatifs et fin de vie				X						
UE 4.8 **S6** Qualité des soins, évaluation des pratiques							X			

5. INTEGRATION DES SAVOIRS ET POSTURE PROFESSIONNELLE INFIRMIERE										
	C 1 Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier	C2 Concevoir et conduire un projet de soins infirmier	C3 Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens	C4 Mette en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique	C5 Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs	C6 Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins	C7 Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle	C8 Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques	C9 Organiser et coordonner les interventions soignantes	C10 Informer, former des professionnels et des personnes en formation
UE 5.1 **S1** Accompagne-ment de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens			X							
UE 5.2 **S2** Evaluation d'une situation clinique	X									
UE 5.3 **S3** Communication et conduite de projet		X				X				
UE 5.4 **S4** Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires					X					X
UE 5.5 **S5** Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins				X					X	

	C 1 Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier	C2 Concevoir et conduire un projet de soins infirmier	C3 Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens	C4 Mette en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique	C5 Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs	C6 Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins	C7 Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle	C8 Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques	C9 Organiser et coordonner les interventions soignantes	C10 Informer, former des professionnels et des personnes en formation
UE 5.6 **S6** Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles							X	X		
UE 5.7 **S5 et S6** UE Optionnelle	Pas de compétence définie. Approfondissement d'un domaine d'exercice de la fonction infirmière.									
6. METHODES DE TRAVAIL										
UE 6.1 **S1** Méthodes de travail								X		
UE 6.2 **S1, 2, 3, 4, 5** **et 6** Anglais								X		

ANNEXE II

CENTRE HOSPITALIER DE PAU Établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire Béarn et Soule IFSI - Institut de Formation en Soins Infirmiers Béatrice LE BOEDEC Cadre de santé formateur	**TABLEAU CROISE DE CORRESPONDANCE ENTRE LE REFERENTIEL DE CERTIFICATION ET LES MODULES DE FORMATION IFAS** Cf Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux	Version 1 Rédigée le 23/06/2021

BLOCS DE COMPETENCES	Compétences	Modules de formation	Modalités d'évaluation du bloc de compétences
Bloc 1 – Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1- Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	**Module 1** – Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	Etude de situation Evaluation des compétences en milieu professionnel
	2- Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	**Module 2** – Repérage et prévention des situations à risque	
Bloc 2 – Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	**Module 3** – Evaluation de l'état clinique d'une personne	Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4 Pratique simulée en lien avec module 5 AFGSU niveau 2 Evaluation des compétences en milieu professionnel
	4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	**Module 4** – Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	
	5- Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	**Module 5** – Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	
Bloc 3 – information et accompagnement des	6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	**Module 6** – relation et communication avec les personnes et leur entourage	Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée

BLOCS DE COMPETENCES	Compétences	Modules de formation	Modalités d'évaluation du bloc de compétences
personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	7- informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	**Module 7** – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	Evaluation des compétences en milieu professionnel
Bloc 4 – Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8 – Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	**Module 8** – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel Evaluation des compétences en milieu professionnel
	9 – Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins		
Bloc 5 – Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	10 – Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	**Module 9** – traitement des informations	Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel
	11 – Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité/gestion des risques	**Module 10** – travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	

ANNEXE III

IFSI / IFAS PAU
PROGRAMMATION FORMATION IDE et AS - ANNEE 2023- 2024

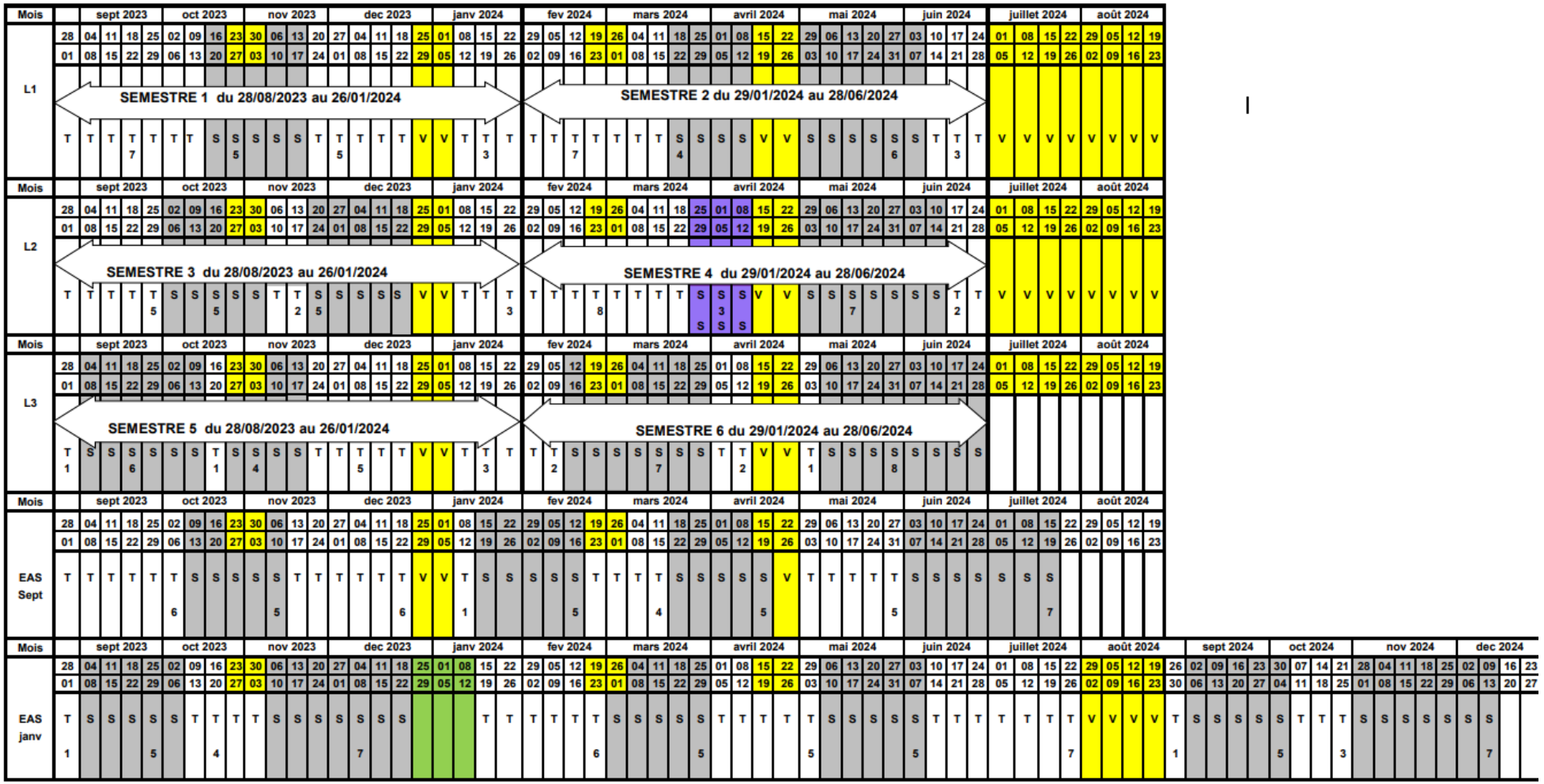

Périodes de vacances si toute la colonne est en jaune/ si juste les dates en jaune= informations périodes de vacances scolaires
Stage service sanitaire: 3 semaines consécutives
Période entre la fin de la promotion de janvier 2023 terminant le 22 décembre 2023 et le début de la promotion de janvier 2024